

# Retard à l'allumage pour Fnacmusic.com

Raté. Le lancement de la plate-forme de musique en ligne de la Fnac (Fnacmusique) n'aura pas lieu en juin comme prévu mais en septembre. En cause, des problèmes de droits avec certaines maisons de disque.

« Nous avons l'accord de certaines majors sur l'accès à leur répertoire, mais il y a encore des blocages sur l'interopérabilité des titres », a déclaré Rodolphe Buet, directeur des musiques de la Fnac, lors d'une conférence de presse. La Fnac souhaite en effet proposer un service compatible avec le plus grand nombre possible de lecteurs et baladeurs numériques. « Nous allons assurer une pression amicale sur les acteurs afin d'assurer l'interopérabilité de la musique. Nous voulons que ce soit neutre pour l'utilisateur et qu'il puisse écouter la musique qu'il a achetée quel que soit le baladeur », a expliqué Denis Oliennes, président de la Fnac. L'objectif est louable. Car aujourd'hui aucun service de vente de musique en France ne propose cette compatibilité. Un possesseur d'iPod d'Apple ne peut pour le moment télécharger sur son terminal de la musique provenant d'une autre plate-forme légale. Néanmoins, ce retard à l'allumage pourrait être problématique pour la Fnac. Dans ce marché qui s'annonce hyper concurrentiel, les mieux servis seront les premiers arrivés. Et Fnacmusic débarquera en France plusieurs semaines après Virginmega et le très attendu iTunes d'Apple. Sans oublier Napster 2.0.